

Mail FFG du 26 juin 2020

A l'attention des Gestionnaires de club

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de nos démarches auprès du Ministère de l'Economie et des Finances ainsi que de notre représentation active au sein du Comité Interministériel du Tourisme, les golfs français seront éligibles au dispositif d'exonération de CFE pour 2020 décrit ci-après :

Dans le projet de loi de finances rectificative qui devrait être voté en séance publique à l'Assemblée Nationale à partir du 29 juin 2020, apparaît une nouvelle mesure de soutien permettant aux communes et intercommunalités qui le souhaitent d'accorder un dégrèvement de 2/3 du montant de la CFE des entreprises de ces mêmes secteurs d'activité. Les collectivités peuvent délibérer jusqu'au 31 juillet 2020 au plus tard, pour décider d'activer ou non cette mesure d'allègement de la fiscalité locale. Afin d'accompagner le soutien aux entreprises, quand une collectivité adoptera cette mesure, l'État prendra en charge la moitié du coût du dégrèvement alors qu'il ne perçoit pas cet impôt. » « La délibération porte sur la part revenant à chaque commune ou établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre »

Vous trouverez l'extrait complet du projet de loi de finances et son exposé des motifs en cliquant [ici](#) .

Pour inciter votre Commune ou l'intercommunalité compétente à délibérer en faveur de cette exonération facultative, nous vous transmettons un exemple de courrier type à personnaliser et à envoyer dès aujourd'hui. (cliquer [ici](#))

La filière du Golf, à travers la FFGolf, le GEGF, le GFGA, l'ADGF, l'AGREF et la PGA France, adresseront des courriers nationaux pour appuyer collectivement cette démarche.

Nous vous invitons à joindre également à votre courrier la synthèse de l'étude d'impact du COVID 19 sur la filière Golf (cliquez [ici](#)) ainsi que l'infographie de cette étude (cliquer [ici](#))

Nous comptons une nouvelle fois sur l'initiative individuelle de chaque golf pour que cette démarche préparée au niveau national et coordonnée au niveau local aboutisse à un maximum de délibérations favorables.

Avec tout notre soutien

La Fédération française de golf